



*Association d'aide aux personnes atteintes de troubles bipolaires  
et à leur entourage.*

## **Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2022**

**Rapport d'activité 2021  
Perspectives 2022**

**Mai 2022**

**Un simple clic sur un élément du Sommaire vous permet  
d'atteindre directement la rubrique souhaitée !**

<b>1. PREAMBULE : L'ANNEE 2021 MARQUEE A NOUVEAU PAR LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 ET LA POURSUITE DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION PRINCIPALEMENT EN VISIOCONFERENCE ( GROUPES DE PAROLE, ACCUEILS PERSONNALISES) ET EN WEBINAIRE (CONFERENCES) .....</b>	<b>5</b>
<b>2. RAPPORT D'ACTIVITE 2021 .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1.  Propos liminaire.....</b>	<b>5</b>
<b>2.2.  Le Bilan 2021 des Antennes : Groupes de parole, Accueils personnalisés, ... mais aussi deux créations : le Collectif des Antennes et l'Antenne de la Charente (16) .....</b>	<b>6</b>
2.2.1.  L'Antenne de l'Île-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95).....	6
2.2.2.  L'Antenne Franche-Comté (25, 39, 70, 90) .....	7
2.2.3.  L'Antenne des Deux-Savoie (73, 74) .....	9
2.2.4.  L'Antenne de Caen (14) .....	10
2.2.5.  L'Antenne du Gers (32) .....	11
2.2.6.  L'Antenne de l'Oise (60) .....	11
2.2.7.  L'Antenne des Deux-Sèvres (79) .....	12
2.2.8.  L'Antenne de la Vienne (86).....	13
2.2.9.  L'Antenne de la Haute-Vienne (87).....	15
2.2.10.  Le Collectif des Antennes .....	16
2.2.11.  La création d'une nouvelle antenne : La Charente (16).....	17
<b>2.3.  La ligne d'Ecoute téléphonique nationale .....</b>	<b>17</b>
2.3.1.  Les modalités.....	17
2.3.2.  Les résultats.....	17
<b>2.4.  Les Conférences mensuelles nationales .....</b>	<b>17</b>
2.4.1.  Le fonctionnement .....	17
2.4.2.  La programmation 2021 .....	18
<b>2.5.  La Journée mondiale des troubles bipolaires (JMTB) des 30 et 31 mars 2021 : "Stigmatisation, enjeux et perspectives" .....</b>	<b>19</b>
2.5.1.  La méthodologie.....	19
2.5.2.  Le programme .....	19
2.5.3.  Pour revoir ces journées sur le site Argos 2001 dédié aux JMTB <a href="https://www.journeemondialetroublesbipolaires.fr/">https://www.journeemondialetroublesbipolaires.fr/</a> .....	20
<b>2.6.  Les Formations.....</b>	<b>20</b>
2.6.1.  A l'écoute active .....	20
2.6.2.  Aux premiers secours en santé mentale (PSSM) .....	21
2.6.3.  Au rétablissement .....	21
<b>2.7.  Le lancement de la Supervision .....</b>	<b>21</b>
2.7.1.  La Supervision pour les bénévoles d'Argos 2001.....	21
2.7.2.  Le soutien de la Direction générale de la santé (DGS) du Ministère des Solidarités et de la Santé .....	21
2.7.3.  La subvention de la Fondation de France .....	21
2.7.4.  La mise en œuvre au sein de l'association sous la conduite de M. Christophe BITTOLO, Psychologue, Professeur d'Université et Superviseur. ....	22
<b>2.8.  La mise en place de 9 Commissions et des 6 rapporteurs lors de la réunion du Conseil d'administration du 20 septembre 2021 .....</b>	<b>22</b>

2.8.1.	L'ouverture des Commissions à l'ensemble des adhérents.....	25
2.8.2.	Les premiers résultats .....	25
2.8.3.	Les freins.....	27
2.8.4.	Les espoirs .....	27
<b>2.9.</b>	<b>La Représentation des Usagers (RU) .....</b>	<b>28</b>
2.9.1.	Le rôle des Représentants des Usagers (RU).....	28
2.9.2.	Le renouvellement d'agrément pour Argos 2001.....	28
2.9.3.	Les Représentants d'Usagers (RU) d'Argos 2001 dans les établissements de santé	28
<b>2.10.</b>	<b>La participation d'Argos 2001 à des projets de recherche scientifique .....</b>	<b>29</b>
2.10.1.	L'étude COPSYPAT explore les risques cardio-vasculaires chez les personnes ayant des troubles psychiques. ....	29
2.10.2.	Le projet de recherche relatif au développement de biomarqueurs permettant de distinguer les troubles bipolaires des troubles dépressifs. ....	29
2.10.3.	L'essai clinique européen « Développer un marqueur IRM pour prédire la réponse aux antidépresseurs et aux antipsychotiques dans les troubles de l'humeur, les troubles anxieux et la schizophrénie ».....	29
<b>2.11.</b>	<b>Le fonctionnement de l'association .....</b>	<b>30</b>
2.11.1.	Les réunions du Conseil d'administration (CA) depuis l'Assemblée générale du 19 juin 2021.....	30
2.11.2.	Le déploiement du nouveau site internet de l'association Argos 2001 en juillet 2021	32
2.11.3.	La poursuite du télétravail en 2021 pour Mme Anne CALVES, Responsable administrative .....	32
2.11.4.	Les travaux de passage de la paie mensuelle de Mme Anne CALVES, Responsable administrative au Cabinet comptable Olivier PARIS à compter de janvier 2022	32
2.11.5.	Le contrat de prévoyance de Mme Anne CALVES, Responsable administrative	32
2.11.6.	La clôture du compte Crédit coopératif au profit du compte Crédit mutuel ..	33
2.11.7.	Le changement de titulaire du bail du 119, Rue des Pyrénéens : Argos 2001 est devenu sous-locataire à compter du 15/07/2022 .....	33
<b>2.12.</b>	<b>Les ressources de l'association .....</b>	<b>33</b>
2.12.1.	Les cotisations, dons et subventions en baisse en 2021 par rapport à 2020 ..	33
2.12.2.	Les pistes pour accroître les ressources de l'association.....	34
<b>3.</b>	<b>PERSPECTIVES 2022 .....</b>	<b>34</b>
<b>3.1.</b>	<b>Propos liminaire.....</b>	<b>34</b>
<b>3.2.</b>	<b>Les premières réalisations .....</b>	<b>35</b>
3.2.1.	La mise en œuvre de la Supervision.....	35
3.2.2.	La soirée du Gala du 9 mars 2022 Salle Gaveau, Paris 8 <sup>ème</sup> .....	35
3.2.3.	La Journée mondiale des troubles bipolaires (JMTB) du 30 mars 2022 : Cap sur le rétablissement !.....	36
<b>3.3.</b>	<b>Le resserrement des liens du « National » avec les antennes .....</b>	<b>38</b>
<b>3.4.</b>	<b>La poursuite des travaux des 9 Commissions .....</b>	<b>38</b>
<b>3.5.</b>	<b>... mais aussi le développement des activités stratégiques de l'association : Groupes de parole, Accueils personnalisés, Ecoute téléphonique, Conférences mensuelles.....</b>	<b>38</b>

<b>3.6. ... sans oublier le développement des fonctions support : administration, communication, numérique, .....</b>	<b>39</b>
3.6.1. ... en s'appuyant sur les compétences des bénévoles .....	39
3.6.2. ... mais aussi, en recrutant des professionnels .....	39
<b>3.7. Un projet majeur pour 2022 : l'éducation thérapeutique des patients et des proches (ETP<sup>2</sup>) en ligne !.....</b>	<b>39</b>
<b>3.8. Argos 2001 : d'association reconnue d'intérêt général vers une association reconnue d'utilité publique !.....</b>	<b>40</b>
3.8.1. Le renouvellement en mars 2022 d'association d'intérêt général .....	40
3.8.2. Et si Argos 2001 devenait une association reconnue d'utilité publique (ARUP) ... en 2025 ? .....	40

## **1. PREAMBULE : L'ANNEE 2021 MARQUEE A NOUVEAU PAR LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 ET LA POURSUITE DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION PRINCIPALEMENT EN VISIOCONFERENCE ( GROUPES DE PAROLE, ACCUEILS PERSONNALISES) ET EN WEBINAIRE (CONFERENCES)**

---

Le présent rapport a été rédigé avec l'ambition d'éclairer du mieux possible les adhérents de la situation du moment, en vue aussi de leur permettre de se faire leur propre opinion de la situation de l'association Argos 2001.

L'année 2021 a été marquée par la continuité de la crise sanitaire de la COVID-19 débutée en mars 2020. Elle a fortement à nouveau impacté les activités de l'association qui, pour la seconde année consécutive, ont basculé en numérique, sous forme de visioconférences (groupes de parole, accueils personnalisés, réunions du Conseil d'administration, ...) et de webinaire (conférences).

Argos 2001 a su faire preuve à nouveau d'adaptation, et pour reprendre un concept de la psychologie, lui-même issu du monde de l'industrie, de résilience, c'est-à-dire cette capacité à surmonter les chocs traumatiques.

Sont à saluer ici toutes celles et tous ceux qui au quotidien ont permis que les activités puissent se dérouler. En premier lieu, les bénévoles qui animent les groupes de paroles, assurent les accueils personnalisés, pratiquent l'écoute téléphonique, prennent en charge les conférences mensuelles et les événements tels que la journée mondiale des troubles bipolaires (JMTB) ; la responsable administrative de l'association qui n'a pas ménagé sa peine ; les membres du Conseil d'administration qui ont non seulement permis d'assurer la continuité de l'association dans ce contexte si particulier, mais également de mettre en œuvre un certain nombre de propositions qui avaient été annoncées lors de l'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2021.

## **2. RAPPORT D'ACTIVITE 2021**

---

### **2.1. Propos liminaire**

---

« L'ADN » d'Argos 2001 est constitué de 4 activités majeures : les Groupes de parole, les Accueils personnalisés, l'Ecoute téléphonique et les Conférences mensuelles.

Les deux premières activités se retrouvent au sein des différentes antennes, les deux autres ont majoritairement une portée nationale, les antennes pouvant également assurer de l'Ecoute téléphonique et des conférences.

Toutes ces activités sont réalisées par des bénévoles dévoués pour la cause d'Argos 2001 : accompagner les patients, mais également leurs proches, en vue de leur rétablissement.

Mme Anne CALVES, Responsable administrative salariée de l'association, applique les directives du Président de l'association mandaté par le Conseil d'administration. Elle joue un rôle majeur dans le bon fonctionnement de l'association, notamment pour la relation téléphonique avec les usagers, la mise à jour du site internet, le classement des pièces comptables pour le Trésorier en vue de la réalisation des documents comptables annuels

(bilan, compte de résultat, annexe), la préparation des assemblées générales et des évènements, notamment la journée mondiale des troubles bipolaires (JMTB).

Le Président de l'association, mandaté par le Conseil d'administration - composé de 12 membres - , met en œuvre les orientations prises lors des assemblées générales.

## **2.2. Le Bilan 2021 des Antennes<sup>1</sup> : Groupes de parole, Accueils personnalisés, ... mais aussi deux créations : le Collectif des Antennes et l'Antenne de la Charente (16)**

Lancés en visioconférence le 6 avril 2020 avec un succès qui a surpris les différentes parties prenantes, les Groupes de parole ont continué de rassembler durant l'année 2021 de nombreux participants autour des bénévoles qui se succèdent pour animer ces réunions.

Il en a été de même pour les accueils personnalisés qui se sont tenus principalement en visioconférence.

Le manque de communication de proximité est à l'évidence compensée par l'absence de la contrainte du déplacement qui favorise la participation d'utilisateurs distants, que ce soit sur le territoire métropolitain, mais aussi d'outre-mer, mais encore de pays étrangers (Algérie, Togo, Portugal, Etats-Unis, Belgique, Tunisie, ...).

### **2.2.1. L'Antenne de l'Ile-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)**

En 2021, 38 bénévoles d'Ile-de-France et du National ont poursuivi les **groupes de parole** et les **accueils individuels**, initiés lors du premier confinement dû à l'épidémie de la COVID-19 en 2020, par visioconférence avec l'outil Zoom, mais ont également repris le présentiel pour les accueils sur les différents sites parisiens.

Un calendrier d'activités visible sur le site <https://argos2001.net/> permet à tous ceux qui le souhaitent, patients et proches, d'accéder (en cliquant sur un lien Zoom) à des groupes de parole (7 par semaine) ou des accueils individuels (2 par semaine) :

<https://docs.google.com/document/d/1z8ZKotRxfMzlkGqL0sSMBuiavr3cSJ2KQRB6NyZdG9o/edit>

- **Les Groupes de parole**

Activité phare d'Argos 2001, les groupes de paroles se sont faits majoritairement par visioconférence Zoom tout le long de l'année 2021.

Argos 2001 a proposé tout le long de l'année 2021 un calendrier d'activités destiné au départ aux adhérents de l'Ile-de-France qui s'est transformé avec les confinements successifs pendant la pandémie de la COVID-19 en un calendrier destiné à l'ensemble des adhérents mais également à toutes celles et ceux, patients et proches, en métropole, en outre-mer, voire même à l'étranger, qui avaient besoin d'échanger sur le trouble bipolaire et de sortir de leur isolement.

---

<sup>1</sup> Liste non exhaustive : rapports non communiqués à la date du rapport d'activité : Antennes Polynésie Française, Bipol PADEM, Charente (16) Bas-Rhin (67) Provence (05, 06, 07, 13, 26, 83, 84)

Ces groupes de parole sont animés par 2 bénévoles : un animateur et un co-animateur. En tout 21 bénévoles se sont relayés en 2021. Au total 288 groupes de paroles ont été organisés en visioconférence en 2021 pour 1880 heures de bénévolat.

- **Les Accueils personnalisés**

Les accueils sont pratiqués en binôme en visioconférence par l'outil de visioconférence Zoom ou en présentiel.

Hors périodes de confinement, ces accueils sont proposés dans plusieurs lieux sur Paris :

- les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h00 à 16h30 : au Centre médico-psychologique (CMP), 3 rue Eugène Million, Paris 15<sup>ème</sup>
- les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> (et 5<sup>ème</sup>) mercredi du mois de 14h00 à 16h30, à la Maison des Usagers (MDU), à l'Hôpital Sainte Anne, 1 rue Cabanis, Paris 14<sup>ème</sup>
- le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h00 à 17h00 à la Cité de la Santé de la Villette, Paris 20<sup>ème</sup>
- dans les locaux partagés avec le GEM (groupe d'entraide mutuelle) l'Etoile polaire au 119, rue des Pyrénées, Paris 20<sup>ème</sup>.

En 2021, Argos 2001 a proposé 2 accueils individuels par semaine en visioconférence : tous les mardis de 14h00 à 16h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00 et 2 accueils individuels supplémentaires le 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 18h00 à 20h00.

Soit au total, sur l'année 2001 :  $88 + 24 = 112$  accueils individuels par Zoom de 2 heures = 224 heures X 2 bénévoles = 448 heures de bénévolat par visioconférence Zoom.

Par ailleurs, 2 bénévoles ont animé en présentiel 40 accueils individuels à la MDU de l'hôpital Sainte-Anne, Paris 14<sup>ème</sup>, au CMP Eugène Million, Paris 15<sup>ème</sup> et la Cité de la Santé du Parc de de la Villette, Paris 20<sup>ème</sup>, soit au total 184 heures de bénévolat.

Au total, 632 heures de bénévolat d'accueils personnalisés sur 2021.

**Au total, 2512 heures de bénévolat pour l'Antenne Ile-de-France en 2021.**

### **2.2.2. L'Antenne Franche-Comté (25, 39, 70, 90)**

---

L'antenne de Franche-Comté est animée par 2 bénévoles.

- **La réalisation d'un Facebook Live**

Le 21 février 2021 : témoignage d'une Pair de l'Antenne Argos 2001 Franche-Comté sur la psychoéducation. Qu'est-ce que c'est ? Pour qui ? Quand ? Où ? Comment ? Questions et réponses en direct : 3 heures

- **Trois groupes de parole et de relaxation en présentiel**

Trois groupes de parole et de relaxation en présentiel : le 9 octobre, le 13 novembre et le 11 décembre 2021 de 10h à 12h. :  $3 \times 2 \text{ h} = 6 \times 2$  bénévoles : 12 heures

- **La représentation des usagers**

Le fondateur responsable de l'Antenne de Franche-Comté, M. Gilles LORIMIER, est nommé Représentant d'utilisateur au Centre hospitalier universitaires (CHU) de Besançon (25) : 60 heures de bénévolat

- **Les Questions/Réponses en Zoom :**

Ces rencontres ont eu lieu en avril, mai, juin, septembre, et novembre 2021.

Principe du Questions/réponses : en direct, les participants posent des questions, sur un thème donné, au Pr Emmanuel HAFFEN, Médecin psychiatre, Chef du Service de psychiatrie adulte qui dirige le Centre Expert Fondamental troubles bipolaires de Besançon (25).

Environ 10 heures de bénévolat à chaque fois, donc 50 heures de bénévolat pour le total des 3 personnes.

- **La Semaine d'information santé mentale (SISM)**

Argos 2001 Franche-Comté est présente auprès des autres associations du Doubs (25) pour la SISM 2021 : Semaine d'information Santé Mentale avec la Journée des proches : Organisation de la 3<sup>ème</sup> Journée des Proches le 09 octobre 2021 sur le thème « Dénier/Acceptation/Joie »



Une journée complète consacrée aux proches éventuellement accompagnés de "leur" malade en présentiel. 5 personnes pour l'organisation, 40 heures de bénévolat.

- **La Soirée Ciné-échanges le samedi 30 septembre 2021 : Les intranquilles**

Film de Joachim LAFOSSE au cinéma Beaux Arts organisée par Argos 2001 Franche-Comté.

91 personnes étaient présentes, ce jeudi soir dans la salle.

Au total, 6 heures de bénévolat pour 2 personnes



- **7 E-café par Zoom (2 heures) :**

D'une durée de 2 heures : samedi 23 janvier, samedi 23 février, samedi 20 mars, mardi 18 mai, samedi 29 mai, samedi 8 juin, samedi 2 octobre 2021.

Principe du e-café : garder le lien en cette période de pandémie. Échanges de façon spontanée sans thème particulier et de façon conviviale. Action menée en partenariat avec un groupe Facebook de conjoints et proches de malades bipolaires, modération par deux bénévoles de l'Antenne. 14 x2= 28 heures de bénévolat.



- **La Conférence organisée dans le cadre de la Journée Mondiale des Troubles Bipolaires (JMTB)**

Le samedi 27 mars 2021 : « Déstigmatisons les maladies mentales ! » par M. Gilles LORIMIER, Responsable Argos 2001 Franche-Comté et le Pr. Emmanuel HAFFEN, Psychiatre, avec la participation de la Fondation Fondamental. Organisation par trois bénévoles : 18 heures



- **Les réseaux sociaux**

- Tenue de la Page Facebook Argos 2001 Franche-Comté avec publications régulières d'informations par le responsable de l'antenne, 750 abonnés ;
- Tenue du blog Argos 2001 Doubs (25) pour informer des actions de l'antenne ;
- Travail d'information du grand public par la tenue d'une Page Facebook accessible à tous : Troubles bipolaires INFOS pour tous, 3 800 abonnés ;
- Intervention dans les groupes Facebook pour les malades bipolaires et d'autres pour les proches, bénévole modératrice sur 2 groupes

- **La participation au Collectif des Antennes**

6 réunions de 2 heures, soit 12 heures

**Au total, 979 heures de bénévolat pour l' Antenne de Franche-Comté 2021.**

### **2.2.3. L'Antenne des Deux-Savoie (73, 74)**

L'antenne des Deux-Savoie est animée par 5 bénévoles

- **Les Groupes de parole**

Ils ont lieu tous les premiers samedi de chaque mois, durant 3 heures, sauf Juillet et Août 2021 .

De Janvier à Juin 2021, ils ont été réalisés par Zoom par 5 bénévoles de 9h00 à 12h00.

De Septembre à Décembre 2021, reprise en présentiel.

En moyenne par réunion, participation de 10 à 15 personnes dont 4 nouveaux. Au total 150 personnes participent en moyenne dans l'année aux groupes de parole.

Au total, 10 groupes de parole en 2021 soit 30 heures X 5 bénévoles = 150 heures

- **La Permanence téléphonique**

Elle est dispensée par la fondatrice de l'antenne, 325 heures par an pour 200 appels

- **La Gestion du Groupe Google**

Elle est réalisée par la fondatrice de l'antenne, 175 heures

- **La Formation**

Deux bénévoles formés, 50 heures

- **L'élaboration d'un document pour aider les proches ou les personnes souffrant de troubles de l'humeur**

Réalisé par deux bénévoles, 40 heures de bénévolat

- **La Participation au Forum des Association**

En septembre 2021, 15 heures pour une bénévole

- **La participation au Collectif des Antennes**

5 réunions de 2 heures pour 2 bénévoles

- **Le Bilan des réunions, les tâches administratives, la gestion du mail Argos Deux-Savoie**

170 heures pour 2 bénévoles

- **La participation à la Semaine d'information de la santé mentale (SISM) du 4 au 17 octobre 2021 et au Psytruck**

Le Psytruck est un camion qui circule et s'installe dans différentes villes, dont Annecy, pour aller à la rencontre des populations.

35 heures pour 2 bénévoles

- **La relation avec les éducateurs de la ville d'Annecy (Sandrine) : 20 heures**

20 heures pour 1 bénévole

- **La formation et mise en place de Zoom pour les réunions**

10 heures pour 1 bénévole

**Au total, 1000 heures de bénévolat pour l' Antenne des Deux-Savoie en 2021.**

#### **2.2.4. L'Antenne de Caen (14)**

---

L'antenne est animée par une bénévole

- **Les Groupes de parole**

10 réunions par Zoom ont été organisées en 2021.

20 heures pour 1 bénévole

- **La ligne téléphonique**

120 appels répondus pour 60 heures de bénévolat

- **La Participation au collectif des antennes**

12 heures pour 1 bénévole

- **Autres réunions**

60 heures pour 1 bénévole

**Au total, 152 heures de bénévolat pour l' Antenne de Caen en 2021.**

### **2.2.5. L'Antenne du Gers (32)**

---

L'antenne du Gers est animée par deux bénévoles.

- **La Permanence téléphonique**

125 appels répondus, pour 280 heures de bénévolat.

- **Les Groupes de parole**

Ils ont lieu tous les deuxièmes samedis du mois de 15h00 à 17h00 par Zoom (sauf en aout) : au total : 11 groupes de parole de 2 heures animés par deux bénévoles, soit 44 heures de bénévolat.

- **La participation au Collectif des Antennes**

6 réunions de 2 heures, soit 12 heures de bénévolat.

- **La Page Facebook « Argos 2021 Gers »**

Elle est animée par un bénévole. Au total, 79 heures de bénévolat.

- **Réunions diverses**

120 heures de bénévolat

**Au total, 547 heures de bénévolat pour l' Antenne du Gers (32) en 2021.**

### **2.2.6. L'Antenne de l'Oise (60)**

---

L'antenne de l'Oise est animée par 2 bénévoles.

- **Les Groupes de parole**

Les groupes de parole, au total 10 (de 2heures chacune), ont été uniquement organisés en présentiel en 2021. Ils étaient animés de janvier à octobre par un bénévoles et depuis octobre par deux bénévoles. 40 personnes ont participé aux groupes de parole sur l'année 2021. Au total, 26 heures de bénévolat pour les 2 animateurs sur 2021.

- **Les Permanences d'accueil**

L'antenne de l'Oise a organisé en 2021 dix permanences d'accueil en présentiel et une par Zoom, soit au total : 11 permanences d'accueil de 2 heures  
Au total, 22 heures de bénévolat

- **La Permanence téléphonique**

La permanence téléphonique a été assurée par un bénévole qui a répondu à 60 appels pour un nombre **total de 60 heures de bénévolat.**

- **Les Formations**

Un bénévole a participé 2021 à une formation pour les infirmiers pour des postes psychiatrie à la MGEN de Lille en mai et juin 2021, pour un **total de 40 heures**

- **La Participation aux réunions du Collectif Antennes**

Au total, 18 heures.

- **Les Réunions diverses :**

Au total, 46 heures.

**Au total, 212 heures de bénévolat pour l' Antenne de l'Oise (60) en 2021.**

### **2.2.7. L'Antenne des Deux-Sèvres (79)**

---

L' Antenne des Deux-Sèvres (79) est animée par deux bénévoles.

- **Les Permanences d'accueil**

Pendant l'année 2021, de février à décembre, 19 permanences d'accueil (de 2 heures) ont été organisées en présentiel à « L'Espace des Usagers » au Centre Hospitalier de Niort, tous les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois. Par ailleurs, le Centre Hospitalier de Niort met à disposition un salon privé pour recevoir des personnes en individuel pendant la semaine.

1 permanence à « L'Espace des Usagers » au Centre Hospitalier (CH) de Saint-Maixent (décembre 2021.) Cet accueil a été mis en place en décembre 2021 et sera organisé tous les troisièmes lundis de chaque mois.

Au total, 20 permanences d'accueil sur 2021 qui reçoivent à chacune une à deux personnes.

Au total, 40 heures de bénévolat.

- **Les Groupes de paroles de d'échanges**

Un groupe de parole en présentiel, en décembre 2021.

16 groupes de parole par Zoom. De janvier à novembre 2021.

Au total, 17 groupes de paroles de 2 heures ont été organisés par l' Antenne des Deux-Sèvres et animés par la responsable d'antenne. Environ entre 30 et 40 personnes y ont participé.

Au total, 34 heures de bénévolat.

- **Les Conférences**

Conférence cinéma, pour la semaine d'information sur la santé mentale. Film « Les Intranquilles ». **(8 heures)**

- **La Permanence téléphonique**

Tous les quinze jours par mois de janvier à juillet 2021 (les jeudis de 18h à 20h30). Et tous les troisièmes vendredi (de 18h à 20h30) de chaque mois à partir de septembre 2021. Une fois par mois à partir de cette date, par manque de bénévoles.

Au total, 35 appels répondus, pour 45 heures

- **Les Formations suivies sur Zoom dispensées par France ASSOS SANTE**

« Formation vue d'ensemble de la Commission des usagers » les 26 et 27 avril 2021

« Formation le règlement intérieur efficace de la Commission des usagers » le 29 avril 2021

« Formation Garantir le bon accompagnement de l'utilisateur en médiation » le 06 mai 2021

« Formation défendre les droits des usagers » le 18 mai 2021  
« Formation Co-construire un avis, une position, un plaidoyer » les 20 et 25 mai 2021, et les 14 et 16 juin 2021  
« Formation prendre la parole, animer, diriger une réunion et une Visio conférence », 4 modules : les 15 et 29 novembre 2021, et les 6 et 13 décembre 2021

Au total, 104 heures de formation.

- **La visioconférence avec France ASSOS SANTE les 26 et 30 avril 2021 sur « Les journées Européennes de vos droits en santé pour les personnes atteintes de troubles psychiques »**

Temps consacré : deux après- midi, pour 8 heures

- **La semaine d'information sur la santé mentale (SISM)**

Temps consacré : 10 heures

- **Le mandat de Représentant des Usagers**

Depuis le mois de décembre 2021, la responsable de l'antenne a obtenu le mandat par l'Agence régionale de santé (ARS) de suppléante représentante des usagers au Centre Hospitalier de Saint-Maixent, en tant que représentante de l'association Argos 2001.

- **Les Réunions du Collectif des Antennes**

6 réunions de 2 heures = 12heures

- **Les activités diverses**

20 heures

- **Les tâches administratives, les réponses aux mails**

82 heures

**Au total, 363 heures de bénévolat pour l' Antenne des Deux-Sèvres (79)**

### **2.2.8. L'Antenne de la Vienne (86)**

---

L'antenne de la Vienne est animée par 4 bénévoles.

- **Les Groupes de parole**

- En présentiel, animés par 2 bénévoles, 7 groupes de parole de 2 heures, soit 28 heures de bénévolat ;
- En visioconférence, animés par 2 bénévoles, 3 groupes de parole de 2 heures, soit 12 heures de bénévolat.

- **La Permanence téléphonique**

Elle a été assurée par un bénévole, 59 appels pour 80 heures d'écoute

- **Les Réunions d'échanges**

4 réunions d'échanges de 2 heures animées par 3 bénévoles, soit 24 heures de bénévolat

- **Les réunions du Collectif des Antennes**

6 réunions de 2 heures de juillet à décembre soit 12 heures de bénévolat pour un bénévole

- **Les réunions de la Commission numérique**

3 réunions de 2 heures, soit 6 heures de bénévolat pour un bénévole

- **Les réunions d'information mensuelles**

6 réunions de 3 heures, soit 18 heures pour 4 animateurs, soit 72 heures, plus 10 heures de préparation soit au total 82 heures de bénévolat.

Les réunions d'information mensuelles s'appuient sur un programme de psychoéducation. Ce programme a pour objectif de proposer aux patients et à leurs proches un cursus d'information sur la maladie bipolaire ainsi que sur des sujets annexes : généralités, manies, dépression, maladies associées, traitements pharmacologiques, traitements psychothérapeutiques, aspects juridiques et sociaux, insertion professionnelle, prévention du suicide, vivre avec sa maladie.

Les séances sont assurées par des professionnels, amis de l'association : médecins-psychiatres, cadres, infirmiers, travailleurs sociaux.

- **La visioconférence du 6 avril 2021 « Insertion Professionnelle »**

Avec Anne Larrouy du Pôle Insertion de l'UDAF86 et de Frans Hoefsloot de l'UDAF79.

- **La table ronde « Réflexion éthique sur l'isolement et la contention : quels sont mes droits ? »**

Organisée le 12 octobre 2021 à 20h30 à l'Espace Mendès France de Poitiers dans le cadre de la SISM 2021 par Argos 2001 et le Comité d'Ethique du CH HL de Poitiers en partenariat avec l'Espace Mendès France » avec Mme Sylvie PERON, Médecin psychiatre au Centre Hospitalier Laborit de Poitiers, Mme Julie JADEAU, Volontaire à l'association Argos 2001, Antenne de la Vienne, Mme Isabelle Le BIHEN, Juge des libertés et de la détention au Tribunal judiciaire de Poitiers, M. Benoît PAIN, Professeur de philosophie au Département de philosophie (UFR Sciences humaines et Arts) et à l'UFR Santé de l'université de Poitiers Entré gratuite, nombre...

- **La conférence « La phase dépressive dans les troubles de l'humeur »** : mardi 9 novembre à 18h30 avec le Dr Diane LEVY, Psychiatre

- **La Journée Mondiale des Troubles Bipolaires (JMTB) du 30/03/2021, de 20h30 à 22h30, en partenariat avec Argos 2001 : « La prise en charge des troubles bipolaires. Du Centre Hospitalier au Centre expert, une démarche de soins bidirectionnelle »**

Table ronde avec le Dr Diane LEVY, Psychiatre au Centre Henri Laborit Poitiers et le DR Sébastien GARD, Psychiatre, Responsable du Centre expert troubles bipolaires de Bordeaux (33).

Au total, 20 heures de bénévolat pour 3 animateurs.

- **L'organisation d'un Ciné-débat le 29 septembre 2021 en présentiel autour du film « Les Intranquilles »**

Le film "Les Intranquilles" de Joaquim LAFOSSE est sorti le 29 septembre 2021 sur les écrans. « Un regard juste et sans concessions sur les troubles bipolaires portés par Damien BONNARD et Leïla BEKHTI » Il sera à Poitiers au <https://le-dietrich.fr/> le jour même à 20h30 pour un débat animé par Argos 2001 Vienne Bipolaires et le Dr LEVY-CHAVAGNAT, Psychiatre au Centre Hospitalier Laborit de Poitiers (86).

Au total, 10 heures de bénévolat pour 2 animateurs.

- **L'intervention usager partenaire en ETP (Education thérapeutique du patient)**

4 séances de formation de 2 heures + 6 heures de préparation et d'évaluation soit 14 heures de bénévolat pour 2 animateurs, soit 28 heures de bénévolat.

- **La page Facebook « Argos 2001 Vienne »**

Elle est animée par deux bénévoles, 50 nouvelles adhésions en 2021

- **Le mandat en tant que représentant des usagers (RU) au CHU de Poitiers (86)**

160 heures pour un bénévole

- **Les tâches administratives**

Elles ont représenté 106 heures.

**Au total, 818 heures de bénévolat pour l'Antenne de la Vienne (86) en 2021.**

### **2.2.9. L'Antenne de la Haute-Vienne (87)**

---

L'antenne de la Haute-Vienne est animée par 5 bénévoles.

- **Les Groupes de paroles**

12 Groupes de paroles (un par mois) ont été organisés en visioconférence par l'antenne de la Haute-Vienne en 2021. Ils étaient animés par trois bénévoles.

Au total, 12 groupes de parole de 2 heures soit : 24 h animés par 3 bénévoles soit  $24 \times 3 = 72$  heures de bénévolat en 2021.

- **Les Accueils à la Maison des Usagers de Limoges**

En 2021, douze accueils ont été organisés en présentiel au CHU de Limoges. Ils ont été animés par 3 bénévoles

Au total, 12 accueils de 2 heures soit : 24 h animés par 3 bénévoles soit  $24 \times 3 = 72$  heures de bénévolat en 2021

- **La Permanence téléphonique**

En 2021, 4 bénévoles ont répondu à 210 appels pour 130 heures

- **La Page Facebook de l'Antenne de la Haute Vienne**

81 personnes ont suivi cette page en 2021

- **Les Activités autres :**

- **Le Stand de déstigmatisation :**

Chaque année, avec du matériel de la mairie de Limoges, les bénévoles tiennent un stand devant la Médiathèque de la ville. Ils vont au-devant des passants avec des flyers d'Argos 2001 et échangent sur les troubles bipolaires. 5 bénévoles impliqués pour 154 personnes abordées, pour une durée de 8 heures, soit 40 heures de bénévolat.

- **La Formation SOS Amitiés :**

Sollicités par l'antenne Limougeaude de cette association, Argos 2001 Haute-Vienne a dispensé via Zoom une formation à destination de leurs bénévoles sur les troubles bipolaires. Elle a également réalisé un support PowerPoint pour accompagner leurs propos. 3 bénévoles ont formé 30 participants ; 5 heures de préparation, 2 heures de formation par Zoom soit : 10 heures X par les 3 animateurs = 30 heures

- **La Participation au 6 réunions de 2 heures du Collectif des antennes**

soit 12 heures pour 3 animateurs = 36 heures

**Au total, 680 heures de bénévolat pour l'antenne de la Haute-Vienne (87) en 2021.**

### **2.2.10. Le Collectif des Antennes**

---

Depuis plusieurs années, un certain nombre d'antennes estimaient ne pas avoir suffisamment de liens entre elles, mais également avec le « National », c'est-à-dire le Conseil d'administration et la présidence de l'association.

A l'initiative de certains bénévoles d'entre elles, elles ont pris l'initiative de se regrouper en Collectif à l'été 2021. Ainsi, paradoxalement, la pandémie de COVID-19 a permis à l'ensemble des antennes de se rapprocher, là aussi avec l'outil de visioconférence Zoom.

Leur but est notamment de partager leurs actions sur les différentes régions tout en gardant pour chacune sa spécificité. Le Collectif favorise l'entraide ; il permet de se soutenir dans les difficultés rencontrées ; il permet également de partager des idées innovantes qui ont germées un peu partout : les cafés rencontre ; le PAD, outil numérique qui permet à toutes les antennes de communiquer entre elles (c'est comme un site commun où tous les bénévoles peuvent intervenir) ; une adresse mail commune pour le Collectif.

Le Collectif se réunit le premier vendredi de chaque mois.

Il a invité le Président M. Dominique GUILLOT dès le début de la démarche pour lui faire part des objectifs du Collectif. Le Président a salué cette initiative bienvenue, en retour le Président a pu exposer sa vision du développement de l'association. Pour le Président, le Collectif sera un contributeur d'idées privilégié pour le Conseil d'administration ; ses membres auront bien sûr à rejoindre également les différentes commissions mises en place par le Conseil d'administration.



### **2.2.11. La création d'une nouvelle antenne : La Charente (16)**

---

Le 14/12/2021, Mme Michèle ALCUBIERE a adressé la demande de la création de l'antenne du département de la Charente (16). Elle est composée, outre de Mme Michèle ALCUBIERE, de M. Fernand ESTEVES, de Mme Isabelle PALLIERE et de M. Jean-Louis PALLIERE.

Mme Michèle ALCUBIERE et M. Fernand ESTEVES sont accompagnés par M. Jacques LAVIGNOTTE, fondateur de l'antenne Argos 2001 de la Vienne (86) en 2004.

Dans sa séance du 15 décembre 2021, le Conseil d'administration a validé, à l'unanimité, la création de cette nouvelle antenne.

## **2.3. La ligne d'Ecoute téléphonique nationale**

---

### **2.3.1. Les modalités**

---

La ligne d'écoute téléphonique nationale répond au 01 46 28 21 03 du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00 à toutes celles et ceux, patients et proches, qui souhaitent obtenir des renseignements sur les troubles bipolaires, sur l'association, ou qui sont en détresse.

Huit bénévoles, patients et proches, de l'antenne Ile-de-France assurent les permanences.

### **2.3.2. Les résultats**

---

Les huit bénévoles ont répondu à plus de 1400 appels téléphoniques en 2021.

**Ce qui fait au total 840 heures d'écoute téléphonique.**

## **2.4. Les Conférences mensuelles nationales**

---

### **2.4.1. Le fonctionnement**

---

Elles ont lieu dans les mois de septembre à juin (sauf en mars en raison de la journée mondiale des troubles bipolaire annuelle), le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois (en décembre, le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois), sauf exception.

Elles sont mises en œuvre par 4 bénévoles chargés de la programmation.

Depuis la crise sanitaire de la COVID-19 elles ont réalisées par visioconférence Zoom, et depuis janvier 2021 par webinaire Zoom.

Les conférences sont gratuites, les participants sont invités à faire un don, déductible à hauteur de 66%, en se rendant notamment sur le site internet de l'association : <https://argos2001.net/> puis <https://www.helloasso.com/associations/argos-2001/formulaires/7/widget>

En moyenne, 70 à 80 participants assistent en direct à ces conférences en webinaire. Elles peuvent être revues en replay sur la chaîne YouTube de l'association : [https://youtube.com/channel/UCTq\\_TwLEHjrxSTBB-VRuq-A](https://youtube.com/channel/UCTq_TwLEHjrxSTBB-VRuq-A)

où certaines atteignent plusieurs dizaines de milliers de vues comme la conférence du Pr Amine BENYAMINA, « **Addictions et troubles bipolaires, cause ou conséquence** » : <https://www.youtube.com/watch?v=xzQELfRo2Zo> ( 49 398 vues fin avril 2022),

Les archives des conférences se trouvent également à cet endroit :  
<https://sites.google.com/view/argos2001asso>

### 2.4.2. La programmation 2021

- 28/01/2021, de 19h30 à 21h00 : *“Neuro-imagerie des troubles bipolaires et perspectives thérapeutiques”* par le Pr Josselin HOUENOU, Psychiatre, Chercheur.

Cette visioconférence a permis d'offrir une première grâce à l'emploi du mode webinaire de Zoom, à l'issue de l'expérience réussie de la JMTB du 10.12.2020.

- 25/02/2021, de 19h30 à 21h00 : *“Les facteurs environnementaux dans les troubles bipolaires”* par le Dr Raoul BELZEAUX, Psychiatre, aux Hôpitaux Universitaires de Marseille et chercheur à l'Institut des Neurosciences de la Timone (13)
- 27/05/2021, de 19h30 à 21h00 : : *Présentation du Passport BP : un parcours de soins innovant dédié aux personnes avec troubles bipolaires* "par le Pr Pierre-Michel LLORCA, Professeur de Psychiatrie à l'Université Clermont Auvergne, Responsable du service de Psychiatrie B au CHU de Clermont-Ferrand, Coordinateur de l'axe Neurosciences au sein du CHU de Clermont-Ferrand, Membre du Comité Exécutif de la Fondation FondaMental, coordonne les réseaux nationaux de Centres Experts (Bipolaire, Schizophrénie, Dépression Résistante, Asperger) de la Fondation, CHU Clermont-Ferrand (63).
- 24/06/2021, de 19h30 à 21h00 : « *Biomarqueurs et troubles bipolaires : où en sommes-nous en 2021 ?* » par le par le Dr Raoul BELZEAUX, Psychiatre, Assistance Publique, Hôpitaux de Marseille (APHM) et Chercheur, membre de l'Institut de Neurosciences de Marseille (CNRS/AMU).
- 23/09/2021, de 19h30 à 21h00 : « *Essai clinique DEPIL-2, traitement de la dépression bipolaire par de faibles doses d' Interleukine 2* » par Mme Marianne FOISELLE, Psychologue doctorale, Laboratoire de NeuroPsychiatrie Translationnelle Hôpital Henri Mondor - Albert Chenevier (94)
- 28/10/2021, de 19h30 à 21h00 : « *Le SIAM, une unité de Soins Intensifs Ambulatoires et Mobiles au sein du service de Psychiatrie Sectorisée de l'hôpital Albert Chenevier (GHU Henri Mondor)* » par le Dr Emmanuel LE GUEN, Psychiatre, Praticien hospitalier, Responsable de l'équipe du SIAM.
- 25/11/2011, de 19h30 à 21h00 : « *Troubles bipolaires : traitements médicamenteux, effets secondaires et comorbidités* » par le Pr Pierre-Michel LLORCA, Professeur de Psychiatrie à l'Université Clermont Auvergne, Responsable du service de Psychiatrie B au CHU de Clermont-Ferrand, Coordinateur de l'axe Neurosciences au sein du CHU de Clermont-Ferrand, Membre du Comité Exécutif de la Fondation FondaMental, coordonne les réseaux nationaux de Centres Experts (Bipolaire, Schizophrénie, Dépression Résistante, Asperger) de la Fondation, CHU Clermont-Ferrand (63).

\* \*  
\*

En décembre 2021, en l'absence d'intervenant disponible, la conférence a été remplacée par un apéro Zoom à l'attention des bénévoles de toute la France, ce qui constitua une première dans la vie de l'association.

## 2.5. La Journée mondiale des troubles bipolaires (JMTB) des 30 et 31 mars 2021 : "Stigmatisation, enjeux et perspectives"

---

### 2.5.1. La méthodologie

---

L'équipe JMTB 2020 s'est lourdement réinvestie dans la préparation de la JMTB 2021, moins de 4 mois après la précédente.

L'élaboration du programme a visé une construction et une progression pédagogique, élargissant le traditionnel thème de la stigmatisation à celui de l'auto-stigmatisation, au moyen d'un format en 2 matinées, adapté à l'attention et à la fatigue.

Les étapes préparatoires ont été les mêmes que pour celles de la JMTB du 10 décembre : recherche bibliographique, ciblage d'intervenants, choix des thèmes, mise en place d'un site internet événementiel, d'une billetterie permettant de récupérer les adresses mail en vue de l'envoi d'un lien, répétitions, calage d'options techniques, mise en place d'un plateau technique et d'un groupe WhatsApp.

### 2.5.2. Le programme

---

#### 30 mars (jour 1) : Stigmatisation dans la société

##### 9h20-9h30 : Ouverture :

- **M. Patrice FRADET**, Président association Argos 2001
- **Mme Eliane MELON** Vice Présidente association Argos 2001

##### 9h30 - 10h20 : La santé mentale, l'affaire de tous

- **M. Jean-Luc ROELANDT**, ancien Directeur du centre collaborateur de l'organisation mondiale de la santé (CCOMS) pour la recherche et la formation en santé mentale de Lille
- **Mme Aude CARIA**, Directrice du Psycom : "Stigmatisation, comment passer à l'action collectivement ?"

##### 10h30 - 11h20 : Communication et médias, où en sommes-nous ?

- **M. Christophe DEBIEN**, Psychiatre, fondateur de la chaîne Youtube Le PsyLab, auteur du livre "Nos héros sont malades" : "Cinéma, séries, nos meilleurs ennemis"
- **Mme Céline LOUBIERES**, Responsable Edition et Participation des usagers Psycom : "Santé mentale, parole publique et médiatique"

##### 11h30 - 12h20 : Compétences socio-émotionnelles et parcours éducatif

- **Julie LANE**, Ph. D.; M.A. Professeure spécialisée en transfert des connaissances et implantation de programmes probants à l'université de Sherbrooke, Directrice du Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale.
- **Bruno COLLARD**, Directeur du service de psychologie et d'orientation de l'université de Sherbrooke. Ancien Directeur clinique de l'organisme Revivre.

### 12h20-12h30 : **Discours de clôture :**

- **Pr Frank BELLIVIER**, Délégué ministériel à la Santé mentale et à la Psychiatrie

### 31 mars (jour 2) : Auto-stigmatisation des patients et des proches

#### 9h00 - 9h20 : **Accès des participants**

#### 9h20-9h30 : **Ouverture :**

- **M. Patrice FRADET**, Président association Argos 2001
- **Mme Eliane MELON** Vice Présidente association Argos 2001

#### 9h30 - 10h20 : **L'auto-stigmatisation des patients**

- **Dr Hélène RICHARD-LEPOURIEL**, Psychiatre, responsable de l'unité des troubles de l'humeur, Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) : "L'auto-stigmatisation des patients : le symptôme invisible"
- **M. Frédéric GROBOST**, Chef d'entreprise  
"La déstigmatisation, chemin de vie"

#### 10h30 - 11h20 : **L'auto-stigmatisation des proches**

- **Dr Hélène RICHARD-LEPOURIEL**, Psychiatre, responsable de l'unité des troubles de l'humeur, hôpitaux universitaires de Genève (HUG) : "L'auto-stigmatisation des proches : le stigmatisme par association"
- **M. Pierre DOUGLAS**, Journaliste, Chansonnier, Comédien : "L'auto-stigmatisation du proche : filiation et paternité"
- **Mme Emmanuelle DOURIEZ-NICOU**, Présidente de l'association Psy'Hope, médiatrice de santé-paire au centre hospitalier Charles Perrens de Bordeaux : "Le médiateur de santé-pair, acteur de la lutte contre la stigmatisation"

#### 11h30 - 12h20 : **Comment lutter contre l'auto-stigmatisation ?**

- **M. Julien DUBREUCQ**, Psychiatre, Hôpital Erasmus, Rotterdam, Pays Bas : « Le point de vue du professionnel »
- **Bénévoles Argos 2001** : « L'impact des groupes de parole »

#### 12h30-12h40 **Conclusion :**

- **Mme Elisabeth LEPRESLE**, Docteur en médecine, Philosophe

### 2.5.3. **Pour revoir ces journées sur le site Argos 2001 dédié aux JMTB** <https://www.journeemondialetroublesbipolaires.fr/>

Ces deux journées ont donné lieu à plus de 600 inscriptions :

<https://www.youtube.com/channel/UCQQRAk9mVY6yR6cSNOT400A>

## 2.6. Les Formations

### 2.6.1. **A l'écoute active**

Les formations aux bénévoles Argos 2001 intervenant qui dans l'animation des groupes, qui dans l'accueil personnalisé, qui dans l'écoute téléphonique sont assurées principalement depuis plusieurs années par l'association Astrée <https://www.astree.asso.fr/fr/> . Il s'agit de

formation à l'écoute active, technique de communication développée par le psychologue américain Carl ROGERS [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89coute\\_active](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89coute_active)

### **2.6.2. Aux premiers secours en santé mentale (PSSM)**

---

Des bénévoles ont également suivis en 2021 des formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) <https://pssmfrance.fr/> qui ont consisté en 6 séances de 2 heures. Ce programme définit l'aide apportée à une personne développant un trouble psychique en attendant l'aide de professionnels. Il balaye tous les types de troubles psychiatriques.

### **2.6.3. Au rétablissement**

---

D'aucuns ont suivi le MOOC "Se rétablir, un vrai délire ?" <https://centre-ressource-rehabilitation.org/lancement-du-mooc-se-retablir-un-vrai-delire-13-octobre-2021>

## **2.7. Le lancement de la Supervision**

---

### **2.7.1. La Supervision pour les bénévoles d'Argos 2001**

---

Ce dispositif s'adresse aux bénévoles de l'association animant des dispositifs de pair-aidance à l'attention du public et des membres de l'association.

Il a pour but de :

- Pouvoir réfléchir aux émotions ressenties dans la pratique des groupes de parole, de l'accueil individuel et de l'écoute téléphonique auprès des participants de l'association ;
- Mieux comprendre les souffrances psychologiques des personnes et leur impact sur soi et sur la relation d'aide ;
- Trouver « la bonne distance » face aux situations difficiles vécues ou rapportées ;
- Comprendre et analyser ses propres réactions et postures en tant que pair-aidant.

### **2.7.2. Le soutien de la Direction générale de la santé (DGS) du Ministère des Solidarités et de la Santé**

---

Dans un courrier du 18 juin 2021 à M. Patrice FRADET, Président d'Argos 2001, la Direction générale de la santé indiquait à propos de la supervision : « *Nous sommes conscients des challenges élevés que traverse votre association. Dans ce contexte, votre intention de faire appel à des professionnels de la supervision expérimentés du champ de la santé mentale, en capacité de soutenir les pratiques de terrain de vos bénévoles, correspond aux bonnes pratiques soutenues par notre Bureau [ de la santé mentale]. (...) ARGOS 2001 est une association originale qui occupe une place particulière dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie. Nous vous encourageons donc à vous saisir de tous les moyens favorables à sa pérennité et à sa sérénité.* »

### **2.7.3. La subvention de la Fondation de France**

---

M. Patrice FRADET, précédent président, M. Bernard PUYBASSET, en charge des dossiers de demande de subventions, et Dominique GUILLOT, Trésorier, avaient constitué un dossier au 1<sup>er</sup> semestre 2021 de demande de subvention auprès de Fondation de France pour le projet « *Supervision et formation des animateurs pour la sécurité des groupes de parole* ». Le jury Maladies psychiques de la Fondation de France qui s'était réuni le 1er juillet 2021 avait

retenu le projet Argos 2001. Un premier versement de 14 000,00 € (sur un montant total de 15 444 €) a été versé fin août 2021.

#### **2.7.4. La mise en œuvre au sein de l'association sous la conduite de M. Christophe BITTOLO, Psychologue, Professeur d'Université et Superviseur.**

---

Ce dispositif s'adresse aux bénévoles de l'association animant des dispositifs de pair-aidance à l'attention du public et des membres de l'association.

Il a pour but de :

- Pouvoir réfléchir aux émotions ressenties dans la pratique des groupes de parole, de l'accueil individuel et de l'écoute téléphonique auprès des participants de l'association,
- Mieux comprendre les souffrances psychologiques des personnes et leur impact sur soi et sur la relation d'aide,
- Trouver « la bonne distance » face aux situations difficiles vécues ou rapportées,
- Comprendre et analyser ses propres réactions et postures en tant que pair-aidant.

Les séances auront lieu tous les mois à partir du mois de janvier 2022, durant une heure et demi, en visioconférence Zoom) et réuniront 8 bénévoles. Elles sont conduites et animés par M. Christophe BITTOLO, psychologue, psychanalyste de groupe et superviseur.

La méthode proposée est basée sur un échange et une analyse à partir des observations et des difficultés rencontrées dans les activités à partir de sa propre expérience en tant que bénévole.

Les règles de fonctionnement seront précisées lors de la première séance, un climat de sécurité, de confiance et de respect mutuel étant la condition nécessaire pour permettre à chacun d'exposer ses interrogations.

Un certain engagement de la part des participants se traduit par une régularité et une assiduité sur la session proposée.

Il sera par ailleurs posé une règle de discrétion touchant ce que chacun dit et montre de lui-même, règle à laquelle l'intervenant est lui-même soumis.

#### **2.8. La mise en place de 9 Commissions et des 6 rapporteurs lors de la réunion du Conseil d'administration du 20 septembre 2021**

---

Comme annoncé lors de la réunion du Conseil d'administration du 23 juin 2021, 9 Commissions ont été mises en place ; elles ont été installées lors de la réunion du Conseil d'administration du 20 septembre 2021 :

1. Financements : public (DGS), privé ( grandes entreprises, donateurs), adhérents
2. Réforme des statuts, règlement intérieur, Code d'éthique et de déontologie
3. Communication interne, externe
4. Événementiel : JMTB, Encéphale, SISM,
5. Numérique : site internet, pages Facebook, Twitter ... community manager

6. Développement de l'association : antennes (des CGV aux CGP), bénévoles, formation, amélioration continue des pratiques
7. Prévention collèges, lycées, enseignement supérieur
8. Représentation des usagers
9. Recrutement et fidélisation des bénévoles

Ont été nommés rapporteurs lors de cette même réunion du Conseil d'administration du 20 septembre 2021 :

- M. Bernard PUYBASSET : Commissions n° 1 et 7
  - M. Gérard PLISSIER, Trésorier : Commissions n° 2 et 5
  - Mme Annie LABBE, Vice-Présidente : Commissions n° 3 et 8
  - M. Pierre DOUGLAS, Administrateur : Commission n° 4
  - Mme Inès DE LAGUERIE, bénévole Antenne Ile-de-France : Commission n° 9
  - M. Dominique GUILLOT, Président : Commission n° 6
- 
- **La Commission n° 1 « Financements : public (DGS), privé ( grandes entreprises, donateurs), adhérents »**

En ce qui concerne la Commission n° 1 « Financements : public (DGS), privé ( grandes entreprises, donateurs), adhérents » M. Dominique GUILLOT, Président, rappela le 20 septembre 2021 que les subventions qu'Argos 2001 reçoit sont là pour financer des projets et non le fonctionnement de l'association (charges de personnel, loyer, informatique, fluides, consommables, ...). Pour M. Gérard PLISSIER, Trésorier, il conviendrait de multiplier le nombre d'adhérents par trois pour payer les coûts fixes. Pour Mme Eliane MELON, Vice-Présidente, il convient de mettre en avant auprès de nos financeurs publics, privés, du grand public qu'Argos 2001 participe à l'amélioration de la santé et donc à la diminution des coûts de la santé, qu'il est un acteur du rétablissement. Aussi, il conviendrait d'arriver à évaluer le bienfait de nos groupes de parole. Pour M. Gérard PLISSIER, il nous faut effectivement des outils d'évaluation solides à construire ; les psychiatres qui nous recommandent sont aussi une source de nouveaux adhérents. Il nous faut revoir nos outils de communication en fonction des cibles : grand public, psychiatres, entreprise, pouvoirs publics, ...

M. Bernard PUYBASSET est nommé Rapporteur de cette Commission.

- **La Commission n° 2 « Réforme des statuts, règlement intérieur, Code d'éthique et de déontologie »**

Nos statuts et notre règlement intérieur avaient besoin d'être actualisés. M. Gérard PLISSIER indiqua qu'Argos 2001 aurait besoin d'un juriste compétent dans le domaine des associations pour la rédaction finale, proposition partagée par les membres du Conseil d'administration.

Mme Eliane MELON indiqua qu'elle avait trouvé un Code éthique et de conduite Canadien pour pairs-aidants en santé mentale qu'elle souhaiterait voir adapté et adopté par Argos 2001.

M. Gérard PLISSIER souhaita s'impliquer sur la réforme des statuts et du règlement intérieur ; Mme Eliane MELON sur le Code éthique et déontologie.

M. Gérard PLISSIER est nommé Rapporteur de cette Commission.

- **La Commission n° 3 « Communication interne, externe »**

Argos 2001 a besoin d'améliorer ses différentes formes de communication en direction des adhérents, des bénévoles, du grand public, des pouvoirs publics, du monde de l'éducation, des entreprises privées, des soignants dans les structures publiques, privés, auprès des libéraux (médecins généralistes, psychiatres, infirmiers, ...).

Mme Annie LABBE est nommée Rapporteur de cette Commission.

- **La Commission n° 4 « Événementiel : JMTB, Encéphale, SISM, ... »**

Argos 2001 se fait connaître depuis de nombreuses années lors du Congrès de l'encéphale à Paris, Palais des Congrès, Porte Maillot, également depuis le 30 mars 2015, à l'occasion de la journée mondiale des troubles bipolaires (JMTB).

Elle pourrait être présente sur des événements existants comme lors des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM), mais aussi créer ses propres événements.

M. Pierre DOUGLAS est nommé Rapporteur de cette Commission.

- **La Commission n° 5 « Numérique : site internet, pages Facebook, Twitter ... community manager »**

Toute organisation ne peut se développer sans faire appel au numérique. Idéalement, Argos 2001 devrait pouvoir faire appel à un Community manager, c'est-à-dire un salarié chargé du développement de l'association, notamment du nombre d'adhérents, des dons, ... .

Pour M. Gérard PLISSIER, Argos 2001 devrait faire appel à un tiers de confiance pour sécuriser les identifiants et mots de passe de tous les supports de communication de l'association : comptes Facebook, Twitter, ... . M. Dominique GUILLOT partage effectivement ce point de vue.

M. Gérard PLISSIER est nommé Rapporteur de cette Commission.

- **La Commission n° 6 « Développement de l'association : antennes (des CGV aux CGP), bénévoles, formation, amélioration continue des pratiques »**

Le développement des antennes est un sujet récurrent depuis la création de l'association. L'arrivée de l'outil de visioconférence Zoom avec la crise sanitaire devrait être un moyen de développer plus facilement les antennes en communautés géographiques virtuelles (CGV) © qui ont vocation à se créer en communautés géographiques physiques (antennes actuelles départementales).

Il passera bien sûr par le recrutement et la fidélisation des bénévoles, au moyen notamment de la formation continue et de l'amélioration continue des pratiques par le partage d'expériences facilité par l'outil Zoom.

M. Dominique GUILLOT est nommé Rapporteur de cette Commission.



- **La Commission n° 7 « Prévention collèges, lycées, enseignement supérieur »**

La prévention doit se développer dans les établissements scolaires, en particulier : collèges, lycées, enseignement supérieur.

Pour M. Gérard PLISSIER, il convient de créer des outils pédagogiques, avec des professionnels, en fonction des populations ciblées, comme par exemple un film qui servirait de support à des échanges avec les élèves.

M. Bernard PUYBASSET est nommé Rapporteur de cette Commission.

- **La Commission n° 8 « Représentation des usagers »**

Argos 2001 a besoin d'être davantage présente dans les établissements de santé, pour cela il convient de recruter davantage de bénévoles.

Mme Annie LABBE est nommée Rapporteur de cette Commission.

- **La Commission n° 9. Recrutement et fidélisation des bénévoles**

Argos 2001 se doit de recruter davantage de bénévoles aussi bien des patients que des proches. Il convient de trouver les moyens de les recruter, de les accueillir, de les accompagner, de les fidéliser, de les former pour les domaines d'activités stratégiques : groupes de parole, accueils personnalisés, ligne d'écoute, mais aussi pour les fonctions supports : administratif, numérique, évènementiel, publicité, marketing, ...

Mme Inès DE LAGUERIE est nommée Rapporteur de cette Commission.

### 2.8.1. L'ouverture des Commissions à l'ensemble des adhérents

M. Dominique GUILLOT, Président, a souhaité solliciter l'ensemble des adhérents pour rejoindre les Commissions composées de 4 et 6 personnes.

24 personnes ont rejoint les 9 Commissions, dont 11 membres du Conseil d'administration.

### 2.8.2. Les premiers résultats

L'ensemble des 9 Commissions se sont mises au travail, à l'exception de la Commission n° 8 « Représentation des usagers » par insuffisance de candidats, un appel à volontaires sera effectué en 2022 pour cette Commission n° 8.

Chacune a pu avancer à son rythme en fonction de différentes contraintes : disponibilité insuffisante, aléas divers.

- **La Commission n° 1 « Financements : public (DGS), privé ( grandes entreprises, donateurs), adhérents »**

Les travaux sont en cours, ils seront finalisés en 2022.

- **La Commission n° 2 « Réforme des statuts, règlement intérieur, Code d'éthique et de déontologie »**

Plusieurs réunions ont eu lieu, les travaux devraient être finalisés pour l'Assemblée générale ordinaire de 2022, en particulier la rénovation des statuts.

- **La Commission n° 3 « Communication interne, externe »**

Les travaux sont en cours, ils seront finalisés en 2022. Cette Commission a notamment travaillé sur l'exemple concret de la réactivation de la newsletter à l'intention des adhérents.

- **La Commission n° 4 « Événementiel : JMTB, Encéphale, SISM, ... »**

La Commission n° 4 a fait le choix de partir d'un exemple concret : la soirée de Gala à la Salle Gaveau, Paris 8<sup>ème</sup>, le 9 mars 2022, de faire un retour d'expérience qui servira ensuite à la création d'autres événements.

- **La Commission n° 5 « Numérique : site internet, pages Facebook, Twitter ... community manager »**

Les travaux sont en cours, ils seront finalisés en 2022.

- **La Commission n° 6 « Développement de l'association : antennes (des CGV aux CGP), bénévoles, formation, amélioration continue des pratiques »**

Les travaux sont en cours, ils seront finalisés en 2022. Ils ont été ralentis en raison de l'indisponibilité de plusieurs membres.

- **La Commission n° 7 « Prévention collèges, lycées, enseignement supérieur »**

Les travaux sont en cours, ils seront finalisés en 2022.

- **La Commission n° 9 « Recrutement et fidélisation des bénévoles »**

Mme Inès DE LAGUERIE, Mme Monique BENOIT, Mme Anne SAINT-CAST, et Mme Sarah BOURGEOIS sont venues présenter leurs travaux lors de la réunion du Conseil d'administration du 15 décembre 2022, travaux démarrés dès le lancement annoncé par la réunion du Conseil d'administration du 20/09/2021.

Le travail innovant de la Commission n° 9 « Recrutement et fidélisation des bénévoles » a été de détecter tous les éléments pouvant concourir à l'intégration et à la fidélisation des nouveaux bénévoles.

Deux objectifs majeurs ont été identifiés :

- Premier objectif : trouver les moyens de recruter des bénévoles, de les accueillir, de les accompagner, de les fidéliser, de les former pour :
  - les domaines d'activités stratégiques (DAS) : groupes de parole, accueils individuels, ligne d'écoute téléphonique ;
  - les fonctions supports : administratif, numérique, événementiel, publicité, marketing.
- Second objectif : développer le sentiment d'appartenance au groupe des bénévoles

La Commission n° 9 a d'abord dressé un état des lieux.

Argos 2001 compte actuellement environ 500 adhérents. 44 bénévoles ont été identifiés pour les activités cœur de métier - accueils individuels, groupes de parole, ligne d'écoute téléphonique nationale - parmi lesquels 25 sont actifs, dont 12 sont très réguliers sur Zoom. 12 nouveaux bénévoles ont été recrutés en 2021 et 2 sont en cours de recrutement.

De nouveaux bénévoles se sont manifestés en 2021 après avoir fréquenté assidûment les groupes de parole sur Zoom. Leur nombre significatif a justifié la mise en place d'une procédure d'accueil spécifique pour faciliter leur intégration au sein d'Argos 2001. Cette procédure a été définie dans un document depuis octobre 2020. Il constitue un guide pour les deux bénévoles en charge du recrutement.

La Commission a ensuite émis un certain nombre de propositions pour améliorer l'accueil des nouveaux bénévoles : la formalisation de de l'accueil dans le groupe (1) ; la mise en place du parrainage (2) ; le débriefing après les groupes de parole et les accueils individuels (3) ; la mise en place d'une plateforme Google Drive intégrant toute la documentation (4) ; un livret d'accueil (5) ; l'amélioration du fonctionnement de la réunion des bénévoles du troisième vendredi du mois (6).

Le recrutement sur les activités cœur de métier – groupe de parole, accueils individuels - s'effectue via la participation assidue aux groupes de parole. Les pistes envisagées pour l'élargir sont via le internet de l'association, la page Facebook d'Argos 2001, en se faisant connaître des psychiatres, et du corps médical en général. Outre les candidatures relatives à notre cœur de métier, le recrutement doit s'étendre aux fonctions supports.

La Commission n° 9 a conclu provisoirement ses travaux à ce stade, en attendant d'échanger avec les autres Commissions qui n'ont pas encore terminé leurs travaux, en indiquant qu'il est du rôle des bénévoles expérimentés de faire très attention aux fragilités des nouveaux et à leurs manifestations. Aussi, une concertation étroite entre parrains, référents des groupes de parole et responsables des nouveaux bénévoles est primordiale pour protéger et accompagner les nouveaux bénévoles, représentant les fers de lance et le dynamisme de notre association.

### **2.8.3. Les freins**

---

- **La fragilité de la composition des commissions**

Un nombre de bénévoles insuffisant en raison de l'indisponibilité de certains sur des périodes plus ou moins longues, qu'il s'agisse de patients en raison de rechutes, ou de proches, en raison notamment d'imprévus dans leur activité professionnelle ou vie personnelle.

- **Le manque de volontaires pour être Rapporteur**

Il s'est avéré qu'un Rapporteur ne pouvait piloter qu'une seule Commission eu égard à la charge de travail que représente le pilotage d'une Commission.

- **Un besoin de méthodologie est nécessaire**

Tous les Rapporteurs ne sont pas spécialistes de la gestion de projet, un accompagnement serait nécessaire pour la plupart d'entre eux.

### **2.8.4. Les espoirs**

---

Les Commissions semblent être le bon format pour échanger et produire des idées à valider par le Conseil d'administration. En effet, il s'avère que, d'une manière générale, les échanges sont fructueux. Elles permettent aussi aux participants de se découvrir, de créer de

nouveaux liens. On peut aussi imaginer que d'aucuns auront l'envie de rejoindre le Conseil d'administration.

## **2.9. La Représentation des Usagers (RU)**

---

### **2.9.1. Le rôle des Représentants des Usagers (RU)**

---

Le Représentant des usagers est le porteur de la parole des usagers dans les commissions et instances dans lesquelles il a été mandaté et, lors des débats publics organisés, par exemple, par les conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA). Il exerce ses missions dans le cadre d'un mandat de représentation qui lui est confié par le ministère chargé de la santé ou une ARS, en tant que membre d'une association agréée.

Le Représentant des usagers agit principalement pour garantir le respect et la promotion des droits des malades et usagers du système de santé, et contribuer à l'amélioration qualitative du système de santé. Il représente les usagers dans les établissements de santé. Il contribue à l'élaboration des politiques de santé. Il participe aussi à la préparation des rapports annuels sur le respect des droits des malades. Plus globalement, il contribue à la production de recommandations pour améliorer le système de santé, ainsi qu'à l'amélioration de la vie quotidienne des patients et de leurs proches en faisant connaître leurs besoins et leurs problèmes auprès des décideurs, en les conseillant sur les démarches à entreprendre et en les orientant si besoins dans le système de santé.

### **2.9.2. Le renouvellement d'agrément pour Argos 2001**

---

Mme Annie LABBE, Vice-Présidente, M. Gérard PLISSIER, Trésorier et Mme Anne CALVES, Responsable administrative ont préparé fin 2021 le dossier de demande de renouvellement d'agrément d'Argos 2001 en tant qu'association d'usagers du système de santé, auprès du Ministère des solidarités et de la Santé.

Argos 2001 a obtenu son renouvellement par décret au Journal Officiel le 8 mars 2022.

### **2.9.3. Les Représentants d'Usagers (RU) d'Argos 2001 dans les établissements de santé**

---

Argos 2001 compte 16 représentants des usagers dans les instances de santé, établissement publics ou privés de santé, qu'ils soient psychiatriques ou non. En effet, Argos 2001 représente les usagers sans accentuation de notre appartenance à une association de personnes atteints de troubles bipolaires. Argos 2001 défend les droits des patients en application de la loi Kouchner n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et de la loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie.

Quelques exemples d'interventions :

- Dans les cliniques de Bellevue et Garches (92) animation d'un temps de partage sur le droit des usagers : sensibilisation du personnel soignant et des patients hospitalisés ;
- Participation à la préparation du Projet Médico Soignant Séances du Conseil Territorial de Santé de la Vienne (96) à l'Agence régionale de santé (ARS) Public visé : les responsables des structures sanitaires et sociales départementales ;

- Elaboration de Contrat Local de Santé Mentale dans la Vienne (86) et dans l'Essonne (91). Public visé : Les responsables des structures sanitaires et sociales départementales psychiatriques ;
- Elaboration du Plan Territorial Santé Mentale dans la Vienne et l'Essonne 2019-2022. Public visé : les responsables des structures sanitaires et sociales départementales, le personnel soignant et les associations d'usagers de santé en psychiatrie

## **2.10. La participation d'Argos 2001 à des projets de recherche scientifique**

---

Argos 2001 est régulièrement appelée à participer à des Comités de pilotages de projets de recherche de haut niveau.

### **2.10.1. L'étude COPSYPAT explore les risques cardio-vasculaires chez les personnes ayant des troubles psychiques.**

---

Le Dr Jean-Luc ROELANDT, Psychiatre, Directeur adjoint du CCOMS ( Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale) à Lille (59) a invité Argos 2001 à participer au Comité de pilotage n°2 de l'étude COPSYPAT qui explore les risques cardio-vasculaires chez les personnes ayant des troubles psychiques.

### **2.10.2. Le projet de recherche relatif au développement de biomarqueurs permettant de distinguer les troubles bipolaires des troubles dépressifs.**

---

Le Dr Raoul BELZEAUX, Psychiatre, à l'Institut des neurosciences de Marseille (13), a présenté un projet de recherche avec des partenaires européens, dont l'objectif est de « Développer des biomarqueurs permettant de distinguer les troubles bipolaires des troubles dépressifs ». Argos 2001 fait partie du Comité de Pilotage, aux côtés de chercheurs, avant, pendant et après, le projet jouant un rôle potentiel de conseiller et d'orientation dans les décisions stratégiques éventuelles. Identifier des biomarqueurs simples (prise de sang) et peu coûteux à réaliser permettrait de détecter les personnes susceptibles de développer ultérieurement des troubles bipolaires ou se trouvant au début de la maladie, ce qui permettrait de modifier considérablement le devenir de ces personnes et ce dans un avenir proche.

### **2.10.3. L'essai clinique européen « Développer un marqueur IRM pour prédire la réponse aux antidépresseurs et aux antipsychotiques dans les troubles de l'humeur, les troubles anxieux et la schizophrénie ».**

---

Le Dr Josselin HOUENOU, Professeur de Psychiatrie, au CHU Henri Mondor, à Créteil (94) et Chercheur à la plateforme d'imagerie NeuroSpin au CEA Saclay (91), a soumis un essai clinique européen dont l'objectif est de « Développer un marqueur IRM pour prédire la réponse aux antidépresseurs et aux antipsychotiques dans les troubles de l'humeur, les troubles anxieux et la schizophrénie ». Projet qui inclura environ 1000 patients à travers l'Europe et qui a été soumis le 21/09/2021 à la Commission européenne (Horizon Europe). Argos 2001 a accepté de participer à cette étude et sera présente dans le Conseil d'étude aux côtés des scientifiques. Si cela fonctionne, Il faudra réfléchir autour de « comment des marqueurs indiquant une future potentielle bonne ou mauvaise réponse aux traitements peuvent être "pris en main" par les patients pour mieux comprendre et gérer leur prise en charge pour orienter le projet en un sens qui soit le plus bénéfique pour les patients à terme. C'est donc là aussi une participation active dans la construction, l'orientation, la mise en

place d'un projet européen visant à améliorer la prise en charge des pathologies psychiques les plus invalidantes.

\* \*  
\*

Ces propositions pour Argos 2001 de participer activement aux côtés d'autres associations d'usagers d'Europe à ces différents projets prestigieux montrent, outre la vitalité de la recherche en psychiatrie française, la confiance que nous font nos partenaires neuroscientifiques.

## **2.11. Le fonctionnement de l'association**

---

### **2.11.1. Les réunions du Conseil d'administration (CA) depuis l'Assemblée générale du 19 juin 2021**

---

Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises depuis l'Assemblée générale du 19 juin 2021 : le 23 juin ; le 20 septembre ; le 27 octobre et le 15 décembre.

- **Le Conseil d'administration du 23 juin 2021 ( n° 1)**

Il a été consacré à l'élection des membres du Bureau. Ont été élus à l'unanimité, par vote à main levée :

Président : M. Dominique GUILLOT  
Vice-Présidentes : Mmes Eliane MELON et Annie LABBE  
Trésorier : M. Gérard PLISSIER  
Secrétaire : M. Asbel LOPEZ  
Secrétaire-Adjointe : Mme Monique BENOIT

M. Dominique GUILLOT a proposé une nouvelle forme de gouvernance basée sur la création de commissions et de groupes de travail. Une quinzaine de sujets furent identifiés. Il proposa d'établir des priorités. L'idée étant que chacun des membres du Conseil d'administration se positionne. Les groupes de travail feront remonter leurs travaux au Conseil d'administration en vue de prises de décision.

- **Le Conseil d'administration du 20 septembre 2021 ( n° 2)**

Il a été tout d'abord fait un point sur les subventions versées de la Direction générale de la santé (subvention annuelle) et de la subvention de la Fondation de France pour la supervision.

Le Conseil d'administration a ensuite décidé de transférer la production de la paie de la secrétaire administrative du Trésorier de l'association au cabinet comptable de l'association à partir de janvier 2022. Il a également été décidé de clôturer le compte bancaire du Crédit coopératif pour ne conserver que le compte bancaire du Crédit mutuel. Il a aussi été fait un point sur le changement de titulaire du bail du 119, Rue des Pyrénées, Argos 2001 est devenu sous-locataire depuis le 15/07/2021.

Le Président a par ailleurs, présenté les 9 Commissions, leur mode de fonctionnement et les attendus. Il a également fait un retour de sa réunion avec le Collectif des Antennes suite à l'invitation de ce dernier.

Enfin, il a indiqué qu'il allait faire une intervention à l'occasion de la conférence mensuelle du 23/09/2021 pour présenter le projet stratégique Argos 2001 pour l'année 2021/2022, après l'avoir présenté lors de la réunion du Bureau du Conseil d'administration du 13/09/2021, puis lors de la réunion du Conseil d'administration. Il a invité les membres du Conseil d'administration qui le souhaiteraient à intervenir à ses côtés.

- **Le Conseil d'administration du 27 octobre 2021 ( n° 3)**

Il a été effectué tout d'abord un point d'étape sur la mise en œuvre des 9 Commissions.

S'en est suivi un retour de la réunion du Bureau du 21/10/2021 avec M. Félix SOUSSAN et Mme Chantal BOUTRY qui animent l'antenne Ile-de-France et qui ont créé la fondation Chantélix qui finance des formations aux membres de l'association Argos 2001. Il a été évoqué la création d'une antenne officielle Ile-de-France et l'ouverture d'une nouvelle permanence d'Argos 2001 au Centre médico psychologique Eugène MILLON qui regroupe les trois centres médico-psychologiques des 14ème, 15ème et 16ème secteurs et une polyclinique à visée de réhabilitation psycho-sociale.

Le Président a par ailleurs indiqué qu' Argos 2001 avait déposé une demande de subvention pour l'éducation thérapeutique des patients et des proches (ETPP) auprès de M. Frank BELLIVIER, Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, auprès de M. Olivier VERAN, Ministre des Solidarité et de la Santé.

M. Pierre DOUGLAS, Administrateur, a présenté un projet de Concert de musique classique Salle Gaveau (600 places) pour le mercredi 9 mars 2022, à 20h30.

- **Le Conseil d'administration du 15 décembre 2021 ( n° 4)**

Les membres de la Commission n° 9 "Recrutement et fidélisation des bénévoles" Inès DE LAGUERIE, Monique BENOIT, Anne SAINT-CAST, et Sarah BOURGEOIS sont venues exposer les conclusions de leurs travaux devant les membres du Conseil d'administration, travaux qui ont été salués à l'unanimité des membres du Conseil d'administration.

Ensuite, le Président et la Vice-Présidente, Mme Eliane MELON ont présenté la convention relative à la supervision entre M. Christophe BITTOLO, Psychologue, et Argos 2001.

A nouveau, a été effectué un point sur les travaux des Commissions n° 1 à 8. M. Pierre DOUGLAS a fait un point sur l'avancement de la soirée de gala du 9 mars 2022.

Le Conseil d'administration a par ailleurs validé la création de la nouvelle antenne de Charente (16) ainsi que la cooptation de M. Bernard PUYBASSET dans le Conseil d'administration en tant que trésorier adjoint. Il succède à M. Grégory FRAPPET, élu à l'Assemblée générale du 19/06/2021 qui ne s'est jamais présenté en Conseil d'administration.

### **2.11.2. Le déploiement du nouveau site internet de l'association Argos 2001 en juillet 2021**

---

En avril 2021, Argos 2001 apprend que son prestataire KEOLIO est en cessation d'activité. Il a fallu lui trouver un successeur très rapidement.

C'est l'entreprise E-média, qui partage les mêmes locaux qu'Argos 2001, au 77, Rue du Faubourg Saint-Jacques, Paris 14<sup>ème</sup>, qui se chargera, en un temps record, non seulement de la reprise du site existant mais également de la refonte de ce dernier.

Grâce au très fort investissement de M. Pascal MENUJER, collaborateur de E-média, le nouveau site a été mis en service le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### **2.11.3. La poursuite du télétravail en 2021 pour Mme Anne CALVES, Responsable administrative**

---

Du fait de la persistance de la pandémie de COVID-19, Mme Anne CALVES a poursuivi la plus grande partie de son activité en télétravail au cours de l'année 2021.

Argos 2001 a mis à sa disposition un nouvel équipement informatique à son domicile afin de lui permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles.

### **2.11.4. Les travaux de passage de la paie mensuelle de Mme Anne CALVES, Responsable administrative au Cabinet comptable Olivier PARIS à compter de janvier 2022**

---

Le Conseil d'administration a décidé lors de sa séance du 20/09/2021 de transférer la production de la paie de Mme Anne CALVES au Cabinet comptable Action Expertise à compter de janvier 2022 pour trois raisons majeures :

- aucun membre du Conseil d'administration n'a de compétences suffisantes en matière de paie d'une salariée du secteur privé – confier la paie à un cabinet comptable permet d'éviter toute erreur dans ce domaine particulièrement complexe ;
- il permet de décharger le Trésorier d'une tâche relativement lourde et sensible ;
- il sécurise la Responsable administrative quant à la qualité de la production de la paie.

### **2.11.5. Le contrat de prévoyance de Mme Anne CALVES, Responsable administrative**

---

Argos 2001 a souscrit le 09/12/2021 un contrat de prévoyance (obligation de l'employeur) auprès de Malaloff Humanis pour Mme Anne CALVES conformément à la décision du Bureau du 26/11/2021.

Le contrat d'adhésion, avec la garantie de maintien de salaire avec l'option « *remboursement des charges patronales pour un taux de cotisation tranche A de 2,06 % du salaire brut* » de Mme Anne CALVES, a pris effet au 01/11/2021, ce qui représente 50,73 € par mois à la charge de l'employeur.



### **2.11.6. La clôture du compte Crédit coopératif au profit du compte Crédit mutuel**

---

Argos 2001 a clôturé le 09/12/2021 les deux comptes ouverts auprès du Crédit coopératif - compte courant et compte épargne - conformément à la décision du Conseil d'administration du 20/09/2021.

Argos 2001 dispose du compte Crédit mutuel ouvert en octobre 2020, cette banque donne entière satisfaction.

### **2.11.7. Le changement de titulaire du bail du 119, Rue des Pyrénéens : Argos 2001 est devenu sous-locataire à compter du 15/07/2022**

---

Depuis le 16/07/2021, Argos 2001 est devenu sous-locataire du local du 119, Rue des Pyrénées, Paris 20ème, c'est le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) l'Etoile polaire qui est devenu le locataire de la SCI CARLEMA, bailleur.

Les rôles ont été inversés du fait que la charge est de l'ordre de 80 % pour le GEM et 20 % pour Argos 2001, il y avait donc une certaine logique à ce que le GEM l'Etoile polaire devienne le titulaire du bail qui adressera dorénavant les factures trimestrielles à Argos 2001. Les conditions financières et d'occupation des locaux (31 heures par mois) restent identiques (soit 15,47 € par heure).

## **2.12. Les ressources de l'association**

---

Elles sont en baisse par rapport à l'année 2020.

### **2.12.1. Les cotisations, dons et subventions en baisse en 2021 par rapport à 2020**

---

En 2021, les cotisations s'élèvent à 13 470,00 € (14 250 € en 2020), quant aux dons, ils s'élèvent à 7 118 € (25 568 € en 2020). En ce qui concerne les subventions, elles s'élèvent à 43 444 € (54 439 € en 2020).

- **La subvention 2001 de la Direction générale de la santé (DGS) pour un montant de 23 000,00 €**

M. Patrice FRADET, précédent président, M. Bernard PUYBASSET, en charge des dossiers de demande de subventions, M. Dominique GUILLLOT, Trésorier, avaient constitué le dossier annuel de demande de subvention auprès de la direction générale de la santé (DGS) du Ministère des Solidarités et de la Santé.

La DGS a versé la subvention annuelle fin juillet 2021. Son montant s'élève à 23 000, 00 €.

La DGS attend d'Argos 2001 la poursuite des activités, principalement le développement des groupes de parole, l'accueil téléphonique, les accueils personnalisés et le développement des conférences. Elle demande aussi de consolider notre réseau d'antennes régionales, mais aussi la création d'antennes, a minima de deux antennes en Ile-de-France.

- **La subvention 2021 de la Fondation de France pour un montant de 15 444,00 €**

M. Patrice FRADET, précédent président, M. Bernard PUYBASSET, en charge des dossiers de demande de subventions, M. Dominique GUILLOT, Trésorier, avaient constitué un dossier au 1<sup>er</sup> semestre 2021 de demande de subvention auprès de Fondation de France pour le projet « *Supervision et formation des animateurs pour la sécurité des groupes de parole* ». Le jury Maladies psychiques de la Fondation de France qui s'est réuni le 1er juillet 2021 a retenu le projet Argos 2001. Un premier versement de 14 000,00 € a déjà été versé fin août 2021.

- **La subvention 2021 de la Mairie de Paris pour un montant de 5 000,00 €**

M. Patrice FRADET, précédent président et M. Bernard PUYBASSET, en charge des dossiers de demande de subventions, avaient constitué un dossier de demande de subvention auprès de la Mairie de Paris pour la participation au financement de la journée mondiale des troubles bipolaires du 30 mars 2021.

Fondation de France pour le projet « *Supervision et formation des animateurs pour la sécurité des groupes de parole* ». Le jury Maladies psychiques de la Fondation de France qui s'est réuni le 1er juillet 2021 a retenu le projet Argos 2001. Un premier versement de 14 000,00 € a déjà été versé fin août 2021.

### **2.12.2. Les pistes pour accroître les ressources de l'association**

---

La mise en place en septembre 2021 de la Commission n°1 « *Financements : public (DGS), privé ( grandes entreprises, donateurs), adhérents* » revêt un intérêt majeur : Argos 2001 doit augmenter de manière significative ses ressources tout en les diversifiant.

En premier lieu, eu égard au nombre de personnes concernés par les troubles bipolaires en France, aussi bien patients que proches, nous devrions pouvoir augmenter de manière substantielle le nombre de nos adhérents.

En deuxième lieu, Argos 2001 participe au rétablissement des patients, mais aussi des proches, à ce titre le montant des subventions en provenance des pouvoirs publics devrait pouvoir être relevé de manière importante.

Enfin, en troisième et dernier lieu, une augmentation des financements privés pour des projets bien identifiés serait bienvenue, notamment de la part d'entreprises, mais également au travers d'une augmentation significative de dons de particuliers.

## **3. PERSPECTIVES 2022**

---

### **3.1. Propos liminaire**

---

Il était prévu que l'Assemblée générale ordinaire (AGO) annuelle 2022 ait lieu plus tôt dans l'année, mais l'impact de la crise sanitaire et l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 nous ont amené, comme en 2021, à un jour près, à décaler notre AGO au mois de juin.

Dans les perspectives 2022, il est pris en compte de premières réalisations.

## 3.2. Les premières réalisations

---

### 3.2.1. La mise en œuvre de la Supervision

---

La Supervision a débuté en janvier 2022, avec la constitution de 4 groupes pour 29 bénévoles intervenant comme animateurs de groupes de parole, d'accueil personnalisés, écoutants sur la ligne téléphonique.

Ils se réunissent une fois par mois, durant 1h30, sous la conduite de M. Christophe BITTOLO, Psychologue, Professeur d'Université et Superviseur.

Bien que les échanges soient confidentiels, les retours sont positifs, aussi bien côté participants, que côté superviseur.

Un bilan d'étape sera effectué au bout des 6 premiers mois.

La supervision a vocation à devenir pérenne, restent à trouver les financements pérennes.

### 3.2.2. La soirée du Gala du 9 mars 2022 Salle Gaveau, Paris 8<sup>ème</sup>

---

Le Concert de musique classique du 9 mars 2022 à la prestigieuse Salle Gaveau, Paris 8<sup>ème</sup> a remporté un vif succès avec 309 personnes présentes, enthousiastes, et une « standing ovation ».

Une belle performance en ces temps de COVID-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie treize jours plus tôt.

La recette, intégralement versée à Argos 2001, devrait servir à financer la psychoéducation des proches et des patients ainsi que d'autres projets après validation du Conseil d'Administration d'Argos 2001.

Le concert n'aurait pu avoir lieu sans notre mécène, Maître Philippe NAEPELS, société Advis. Un grand MERCI pour nous avoir donné l'opportunité d'organiser ce gala avec une équipe de bénévoles, pilotée par M. Pierre DOUGLAS, administrateur au sein du Conseil d'administration Argos 2001, initiateur du projet, lui-même journaliste, comédien et chef d'orchestre qui a dirigé ce soir-là, la Symphonie inachevée de Schubert.

Plusieurs personnalités étaient présentes, notamment le Pr Frank BELLIVIER, Délégué ministériel à la santé mentale, Mme Claude FINKENSTEIN et Mme Marie-Jeanne RICHARD présidentes, respectivement présidentes de la FNAPSY et de l'UNAFAM, ainsi que le Dr Philippe NUSS, Psychiatre, fidèle soutien d'Argos 2001 ... .

Le président d'Argos 2001, M. Dominique GUILLOT était accompagné des deux Vices-Présidentes, Mme Eliane MELON et Mme Annie LABBE, ainsi que l'ensemble des membres du Bureau du Conseil d'administration de l'association.

Le succès de cette soirée incite à renouveler cette belle expérience en 2023 au bénéfice d'Argos 2001. En échangeant avec le public et les membres de l'association, nous avons vécu

un moment de plaisir et d'unité, qui nous a redonné de l'énergie, de la confiance et de l'enthousiasme pour le futur.

### **3.2.3. La Journée mondiale des troubles bipolaires (JMTB) du 30 mars 2022 : Cap sur le rétablissement !**

---

Cette JMTB 2022 dont le thème a porté sur le rétablissement a été, une nouvelle fois, un véritable succès. L'avis est unanime, qu'il vienne de professionnels, de personnes extérieures ou de l'intérieur, d'autres associations, de sympathisants ou non. Même si, là aussi, la publicité a manqué pour des raisons identiques : les médias saturés par les nouvelles du conflit en Ukraine n'ont pu apporter leur soutien comme ils l'avaient fait l'an dernier.

Il convient de reconnaître que le programme de la journée était particulièrement riche faisant intervenir à la fois des professionnels, mais également des patients et des proches, sous différents formats : directs, table ronde, enregistrements vidéo :

#### **8h45 : Accueil des participants**

**9h15 : Discours d'accueil** par M. Dominique GUILLOT, Président d'Argos 2001

**9h20 : Introduction** par Mme Eliane MELON, Vice-Présidente d'Argos 2001

**9h30 : Troubles bipolaires: comprendre et prédire** par le Pr. Bruno ETAIN

**9h50 : Questions**

#### **10h00 : Le Rétablissement**

**Historique et définition** par le Dr. Déborah SEBBANE

**Témoignages enregistrés** : Interviews par une journaliste (vidéo) :  
3 patients et un proche

**Résultat de l'enquête Argos 2001 sur le rétablissement**  
par Mme Blandine BOUSSARD

**Commentaires** du Dr. Déborah SEBBANE

**10h55 : Questions**

**11h05- 11h20 : Pause**

#### **11h20 : Les Conditions du Rétablissement**

**Diagnostic de la maladie et son acceptation par le Dr Raoul Belzeaux**  
**Questions**

**Education thérapeutique du patient et du proche, psychothérapie**  
par Julie MEHEUST, psychologue

**Questions**

**Place de la remédiation cognitive et pouvoir de décision**  
par le Pr Nicolas FRANCK

**Questions**

**12h20- 14h00 : Pause déjeuner**

#### **14h00 : Agir pour se rétablir**

**Table ronde en direct**

**Introduction** par M. Lucas AUBERT, Alfapsy

3 patients, un pair aidant

**15h00 : Le rétablissement : nouveau cap à considérer par les soignants et les proches**  
**La place du psychiatre et des soignants** par le **Pr. Pierre-Michel LLORCA**  
**Questions**

**15h25 -15h35 : Pause**

**15h35 : La place du proche dans le rétablissement du patient**  
par **Mme Eliane MELON, Vice-Présidente Argos 2001**

**Questions**

**La place des associations dans le rétablissement**

par **Mme Annie LABBE, Vice-Présidente Argos 2001**

**Questions**

**16h15 : La Psychiatrie du futur** par le **Dr Stéphane MOUCHABAC** (vidéo)

Ne pas guérir peut-être, mais se rétablir,  
Et vivre avec un trouble bipolaire

**16h30 : Clôture** par **M. Dominique GUILLOT, Président d'Argos 2001**

160 personnes se sont connectées pendant la journée et très peu de déconnexions ont été relevées. Ce Webinaire peut être revu sur le site *ad hoc* créé par Argos 2001 :  
<https://www.journeemondialetroublesbipolaires.fr/>

Les conférenciers, issus de mouvances différentes, s'étaient rendus disponibles et leurs présentations alternaient avec des témoignages de patients et de proches. Cela a permis d'évoquer tous les aspects du processus de rétablissement et de donner de l'espoir à toutes les personnes concernées par la santé mentale.

Une grande satisfaction pour les membres Argos 2001 impliqués directement dans l'organisation de cet évènement sous la conduite de Mme Eliane MELON, Vice-Présidente et Cheffe de projet JMTB 2022.

Ce 30 mars 2022, des initiatives locales, en provenance des antennes de Charente, des Deux Sèvres et de Poitiers ont suscité elles aussi beaucoup d'intérêt.

En ce mois de mars, Argos 2001 n'était pas la seule organisation à s'intéresser à l'anniversaire de la naissance de Vincent VAN GOGH. Jamais autant d'associations et de personnes d'horizons divers ne se sont autant mobilisés. Pas un journal, une revue, un média à Paris ou en province où l'on n'ait parlé du « World Bipolar Day », et par extension de la santé mentale.

### **3.3. Le resserrement des liens du « National » avec les antennes**

---

Pour 2022, et les années futures, il conviendra de trouver un mode de fonctionnement qui permette de resserrer les liens entre le « National » et les antennes.

D'abord, là aussi, il convient que des bénévoles se saisissent de ce sujet, aussi bien au niveau du « National » qu'au sein des antennes. Il pourrait y avoir un représentant dans chacune des structures dédié aux relations entre le local et le « National », avec notamment un représentant au sein du Conseil d'administration clairement identifié.

Ensuite, il reste à mettre en place une organisation efficace et efficiente pour dynamiser ces relations : réunion mensuelle Conseil d'administration et Collectif des antennes ; réunion bilatérale entre représentant du Conseil d'administration et représentant de l'antenne, ... . L'outil visioconférence Zoom permet d'un point de vue pratique de rendre fluides ces relations pour un coût financier extrêmement modeste.

Enfin, et surtout, reste à établir la confiance entre l'ensemble des acteurs dans une logique de partenariat, logique gagnant-gagnant, où le local se sentira écouté et appuyé par le « National », et où le « National » sera alimenté par les problématiques diverses et variées du terrain.

### **3.4. La poursuite des travaux des 9 Commissions ...**

---

Pour différentes raisons, plusieurs commissions n'ont pas pu mener à bien leurs travaux sur 2021 et sur la première partie de 2022.

En revanche, leurs travaux ont vocation à s'inscrire dans un temps long.

Elles auront aussi vocation à échanger entre elles, d'autres Commissions pourraient être créées sur des sujets particuliers, notamment quant à la défense des droits des patients dans le cadre de la réforme de la responsabilité pénale (loi du 24 janvier 2022 relative à « la responsabilité pénale et la sécurité intérieure, et son décret d'application n° 2022-657 du 25 avril 2022 précisant les dispositions de procédure pénale).

### **3.5. ... mais aussi le développement des activités stratégiques de l'association : Groupes de parole, Accueils personnalisés, Ecoute téléphonique, Conférences mensuelles**

---

Nos fondamentaux : groupes de parole, accueils personnalisés, écoute téléphonique, conférences mensuelles sont solides, il convient d'en accroître leur nombre partout sur le territoire, aussi bien en « présentiel », qu'en « distanciel », c'est-à-dire par visioconférence comme nous le faisons maintenant depuis plus de deux ans.

Pour cela il convient de recruter davantage de bénévoles - patients, mais aussi proches -, :

- de les former :
  - à l'écoute active comme cela existe au sein de l'association depuis de nombreuses années ;
  - à la communication non violente (CNV), ce qui n'existe pas encore

- à l'éducation thérapeutique des patients (ETP), mais aussi des proches. Des formations devraient voir le jour en 2022
- de les faire bénéficier de la supervision par un professionnel extérieur à l'association afin de mieux les accompagner dans leur pratique.

### **3.6. ... sans oublier le développement des fonctions support : administration, communication, numérique, ...**

---

#### **3.6.1. ... en s'appuyant sur les compétences des bénévoles**

---

Les bénévoles sont riches de compétences, encore faut-il les mobiliser. Nous en avons besoin pour accompagner le développement de l'association, que ce soit dans le domaine de l'administration, mais aussi dans la communication, qu'elle soit interne ou externe, dans le domaine également du numérique.

#### **3.6.2. ... mais aussi, en recrutant des professionnels**

---

Depuis de nombreuses années Argos 2001 souhaiterait pouvoir recruter un directeur administratif qui pourrait accomplir un certain nombre de tâches qui sont à ce jour accomplies par différents membres du Conseil d'administration.

Par ailleurs, un recrutement du professionnel du numérique, un Community manager, serait nécessaire pour optimiser tous les outils numériques dont dispose déjà Argos 2001, et d'autres qui ne sont pas encore utilisés.

Les professionnels interviendraient aux côtés de la Responsable administrative.

### **3.7. Un projet majeur pour 2022 : l'éducation thérapeutique des patients et des proches (ETP)<sup>2</sup> en ligne !**

---

S'il existe, notamment dans la région Ile-de-France, beaucoup d'endroits où l'on propose de l'éducation thérapeutique des patients (ETP) dans les troubles bipolaires, les délais d'attente sont parfois très longs, ainsi par exemple plus de 4 mois d'attente à l'Hôpital Fernand WIDAL, Paris 10<sup>ème</sup>.

Quant aux proches qui viennent à Argos 2001 souvent dans des circonstances dramatiques pour leur patient (tentative de suicide, hospitalisation sous contrainte, ...), bien souvent ils savent peu de choses sur cette pathologie - en particulier lors de l'entrée dans la maladie - et sont désemparés, voire désespérés.

Si Argos 2001, pouvait proposer, aussi bien aux patients qu'aux proches, des programmes d'ETP adaptés par visioconférence Zoom sous forme d'ateliers sur le modèle de ce qui est pratiqué en présentiel, nous pourrions apporter une aide considérable à la fois aux patients et aux proches. Ces ateliers seraient ainsi accessibles à toutes les adhérentes et adhérents d'Argos 2001, indépendamment de leur localisation géographique.

---

<sup>2</sup> Se lit : ETP au carré © ( en référence à la formule mathématique, comme annoncé par le président M. Dominique GUILLOT lors de la soirée de Gala du 03/03/2022, Salle Gaveau, Paris 8<sup>ème</sup> )

### 3.8. Argos 2001 : d'association reconnue d'intérêt général vers une association reconnue d'utilité publique !

---

#### 3.8.1. Le renouvellement en mars 2022 d'association d'intérêt général

---

Une association d'intérêt général est, en droit fiscal français, un organisme qui peut, au vu des critères de l'administration fiscale, émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs<sup>3</sup>. Les associations concernées par ce statut présentent un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, **social**, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, la défense de l'environnement naturel. Les conditions requises pour cette reconnaissance sont une activité non lucrative, une gestion désintéressée, un cercle étendu de bénéficiaires.

Le principal avantage pour une association d'avoir un objectif d'intérêt général et d'être reconnue en tant que telle, c'est la possibilité d'obtenir plus facilement des dons. En effet, une association d'intérêt général a la possibilité de délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs. Grâce à cela, ces derniers peuvent bénéficier d'une déduction fiscale si le don ne comporte aucune contrepartie. Pour un particulier, la réduction d'impôt représente 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu global. Pour une entreprise, la déduction est de l'ordre de 60 % du versement dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires. Les dons déductibles rendent le soutien financier à votre association plus attractif. Devenir association d'intérêt général donne un argument supplémentaire pour convaincre les donateurs<sup>4</sup>.

**Argos 2001 a obtenu en mars 2022**, auprès de la Préfecture de la Région Ile-de-France, **son renouvellement d'association reconnue d'intérêt général** au sens de l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association modifiée par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

#### 3.8.2. Et si Argos 2001 devenait une association reconnue d'utilité publique (ARUP) ... en 2025 ?

---

Une ARUP peut recevoir des donations et des legs (biens donnés par testament), en plus des dons manuels dont peut bénéficier toute association.

Pour être reconnue d'utilité publique, une association doit remplir les 5 conditions suivantes : 1°) Être d'intérêt général ; 2°) Avoir une influence et un rayonnement qui dépasse le cadre local ; 3°) Avoir un nombre minimum d'adhérents (au moins 200), une activité effective et une réelle vie associative (c'est-à-dire une participation incontestable de la majorité des adhérents aux activités de l'association) ; 4°) Avoir un fonctionnement démocratique et organisé en ce sens par ses statuts ; 5°) Avoir une solidité financière sérieuse (c'est à dire un montant minimum de ressources annuelles de 46 000 €, un montant de subventions publiques inférieur à la moitié du budget et des résultats positifs au cours des 3 derniers exercices)<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> <https://www.economie.gouv.fr/cedef/association-reconnue-interet-general>

<sup>4</sup> <https://www.helloasso.com/blog/comment-etre-reconnue-association-d-interet-general/>

<sup>5</sup> <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1131>



Argos 2001 répond aux 4 premières conditions ; en revanche, elle ne répond pas à la 5<sup>ème</sup>. En effet, sur les 3 dernières années, nous avons pas obtenu un résultat positif en 2020. Gageons que les travaux de la Commission n° 1 « Financements » portent sur leurs fruits, et permettent des résultats positifs sur les années 2022, 2023, 2024 afin qu'Argos 2001 puisse obtenir en 2025 la qualité d'ARUP.

Ce changement de statut devrait lui permettre d'obtenir des fonds supplémentaires pour financer son développement !

\* \*  
\*